

VERGERS DE RAULHAC

2018 - 2050

CARTE D'IDENTITÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Raulhac, Neuvic (19160)

ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Sécheresse
- Érosion des sols

MILIEUX CONCERNÉS

Écosystèmes agricoles

TYPES DE SFN

Gestion durable d'écosystèmes : associer une production agricole biologique et pérenne à la sauvegarde de la biodiversité locale par la mise en place d'aménagements agroforestiers. .

PORTEUR(S) DU PROJET

ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

- Vergers de Raulhac
- Concours Arbres d'Avenir 2018 – Pur Projet, Accor
- Programme Nature 2050 – CDC Biodiversité



Vergers de Raulhac, Verger de petits fruits
© CDC Biodiversité

FINANCEURS ET BUDGET

Subvention Concours Arbres d'Avenir – Programme Nature 2050 de CDC Biodiversité: 16650€

Autofinancement : 2700€

Budget total du projet : **19 350€**

À cela s'ajoute le coût de pérennisation et de suivi du projet jusqu'en 2050 pris en charge par les propriétaires des Vergers de Raulhac et CDC Biodiversité.



LES OBJECTIFS DU PROJET

- **Pour l'adaptation aux changements climatiques :**
créer des microclimats et renforcer la résilience des productions face aux sécheresses émergentes en Corrèze et intégrer des essences d'arbres fixatrices d'azote.
- **Pour la biodiversité :**
créer des continuités écologiques entre les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et améliorer l'état général des sols.
- **Pour le territoire :**
intégrer ces aménagements dans des filières de valorisation locale (production fruitière, chauffage, filière bois-énergie, utilisation en élevage, etc.).

CONTEXTE ET ENJEUX

Dans une optique d'autosuffisance alimentaire et de pédagogie à l'environnement, la ferme de Raulhac, sur la commune de Neuviac en Corrèze, a planté deux parcelles en agroforesterie intraparcellaire dans un cadre semi naturel (ZNIEFF) relativement préservé de Haute-Corrèze. Au XX^{ème} siècle, l'exode rural et le développement de la sylviculture ont causé la disparition de nombreux pré-vergers, boisements feuillus, zones humides et tourbières dans les alentours, remplacés par des plantations de douglas et épicéas communs bordant les lieux-dits de Raulhac et Forêt noire. La perspective de coupe rase de ces plantations voisines à court ou moyen terme incite la famille Strumpler à planter des bosquets et haies d'arbres fruitiers, forestiers et champêtres autour des parcelles agroforestières elles-mêmes destinées à produire des fruits, du foin et des céréales panifiables. L'ensemble reconstitue des habitats écologiques nécessaires aux auxiliaires de culture et un paysage champêtre cadre d'un projet nourricier, éducatif et solidaire.

Saule tressé
© CDC Biodiversité

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PROJET

- **Proximité de deux ZNIEFF :**
Lande humide de Cheyssac et la Vallée de la Triouzoune
- Parc Naturel Régional de Millevaches

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Débutés en 2017, les travaux ont consisté à :

- Planter 5350 arbres et arbustes dont 3000 haut-jets et arbustes de haies et 339 plants en agroforesterie intraparcellaire la première année.
- Ajouter 3 lignes de plantations intraparcellaires de 470 mètres linéaires l'année suivante pour diviser une parcelle de 25 ha en 3 futures soles de prairie et céréales (rotations de 10 ans).
- Planter en 2020, 800 plants issus de bouture de saule, frêne, aulne dans les prairies inondables.

GOUVERNANCE ADOPTÉE

Sur le long terme, la gestion, l'entretien et le suivi des plantations sont pris en charge par les propriétaires.

Les Vergers de Raulhac sont lauréat du concours Arbre d'Avenir de 2018 et dans ce cadre sont soutenus par CDC Biodiversité via le programme Nature 2050 et ses partenaires scientifiques pour la définition et le suivi des indicateurs jusqu'en 2050, en plus du cofinancement de l'action.

En parallèle, la ferme de Raulhac accueille toute l'année des jeunes via l'aide sociale à l'enfance et des camps de vacances chaque été. Un partenariat avec le lycée agricole de Neuvic leur permet de développer des actions de sensibilisation (sentier découverte des aménagements agroforestiers du verger, livret de sensibilisation, etc.) et de soutenir le suivi du projet mené avec l'aide du programme Nature 2050.

CALENDRIER

VIE DU PROJET

	2018 - 2019	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2050
Travaux	1 ^e phase de plantation	2 ^e me phase de travaux Plantation de cultures céréalières intercalaires (sarrasin) après un repos cultural sur les parcelles jusqu'alors en prairie de fauche	Dans la continuité du programme Nature 2050 : extension de l'exploitation pour poursuivre les plantations sur de nouvelles terres. Création d'un livret de sensibilisation de 24 pages sur les activités de la ferme et la biodiversité avec un groupe d'étudiants du lycée agricole	
Suivi et évaluation				Suivi et évaluation des indicateurs de bonne santé écologique du programme Nature 2050

BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET



BÉNÉFICES FACE AUX ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Régénération et stabilisation des sols grâce aux réseaux racinaires des arbres et arbustes
- Amélioration de l'ombrage et de l'effet brise-vent sur l'exploitation
- Stabilisation des rendements fourragers



BÉNÉFICES POUR LA BIODIVERSITÉ

- Sauvegarde du patrimoine génétique local et de la résilience des plants en favorisant des greffons de variétés anciennes de pommiers
- Augmentation du réservoir d'insectes pollinisateurs grâce à la variété du cortège arbustif et les surfaces en herbes.

AUTRES BÉNÉFICES INDUITS



- Socio-économiques : diversification des revenus de l'exploitation en combinant la vente de fruits et de bois intégrés dans un circuit local de valorisation
- Production d'« œufs de pâturage bio » par des poules pondeuses dans un poulailler mobile Apport de nourriture grâce à l'agroforesterie (production de légumineuses) et fourniture d'ombrage et de sécurité pour les poules
- Atténuation du changement climatique : Séquestration du carbone grâce aux arbres plantés

INDICATEURS DE SUIVI

Adaptation au changement climatique

- Évolution / maturité de l'écosystème : mesures pour évaluer la santé du sol et le taux d'abondance naturelle en Azote 15 dans les feuilles
- Suivi de la pluviométrie et observatoire des saisons

Biodiversité

- Diagnostic écologique
- Inventaire oiseaux
- Inventaire floristique

Autres

Suivi sensibilisation du public (accueil de visiteurs pour des ateliers jardinage et cueillette de fruits)



LEVIERS DE RÉUSSITE

ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

- **Suivi des plantations** : on compte environ 5% de regarnis en fonction des linéaires. Les hêtres et les chênes pédonculés ont particulièrement souffert des fortes chaleurs de 2022 et il a donc été décidé de ne plus planter ces essences.
- **Entretien des linéaires** : chaque année, 2 personnes consacrent 3 jours au nettoyage, 15 élèves du lycée Saint Joseph de Mesnières en Bray passent 2 jours à tailler et 9 d'entre eux passent 1 jour de plus à la taille de formation.
- **Continuité** : la ferme poursuit ses aménagements agroforestiers à un rythme d'environ 2 000 ml / an en partenariat avec l'école forestière du lycée Saint Joseph de Mesnières en Bray. En tant qu'administrateur au CIVAM normand depuis 2022, l'éleveur constate un intérêt croissant pour l'agroforesterie dans la région.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

- **Se rapprocher d'un syndicat agricole** : le syndicat des myrtilliers propose par exemple en Corrèze et dans le Limousin des formations pour dimensionner un système d'irrigation plus résilient face à la sécheresse.
- **Se renseigner sur les subventions disponibles** : le département de la Corrèze finance notamment des filets anti-insectes.

- **Collaborer avec les établissements locaux d'enseignement** pour faciliter les inventaires faunistiques et floristiques.

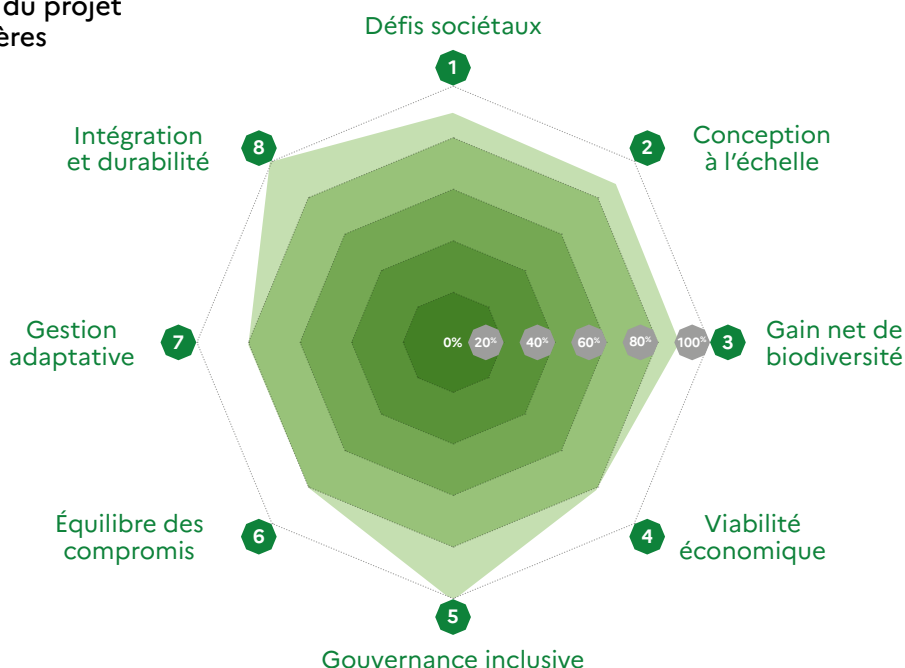
SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

- **Expérimenter** différentes variétés pour tester leur résilience en fonction des caractéristiques du sol et de la pluviométrie. Les Vergers de Raulhac (sol sablo-limoneux) ont observé une mauvaise prise de l'olivier de bohème et de l'argousier tandis que l'aulne monre une meilleure résistance.
- **Évaluer pour s'adapter** : La mise en place d'un système de suivi et évaluation régulier soutenu par des experts techniques et universitaires garantit la capacité du projet à s'auto-évaluer et à s'adapter pour améliorer son efficacité.
- **Transmettre l'expérience** : Favoriser l'accueil de groupes de jeunes et de stagiaires pour partager les connaissances sur les dispositifs innovants développés par les Vergers de Raulhac (paniers anti-rats taupiers, serre bioclimatique, etc.).
- **Garantir la viabilité économique** : Penser à diversifier les activités de la ferme en combinant plusieurs productions agricoles et éventuellement des activités annexes tel que l'accueil social.
- **Renforcer l'autonomie** de sa production et anticiper les éventuelles pertes à travers des cycles de greffes de fruitiers sur table ou en terre.

ANALYSE SELON LE STANDARD MONDIAL DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE L'UICN



Adéquation du projet
avec les critères
du standard



POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Page internet du [programme Nature 2050](#)
- Page internet de [Raulhac](#)

PORTEUR DE PROJET

- **Gabrielle Strumpler**
vergers@raulhac.org

DATE

Mars 2023
Janvier 2024

RÉDACTRICE DE LA FICHE

Jean-Baptiste Rallu
Albane Droal



CDC BIODIVERSITÉ

